

Certificat Complémentaire de Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Formation d'une durée de 6 mois 100% en distanciel

Prochaine session le 20 avril 2026

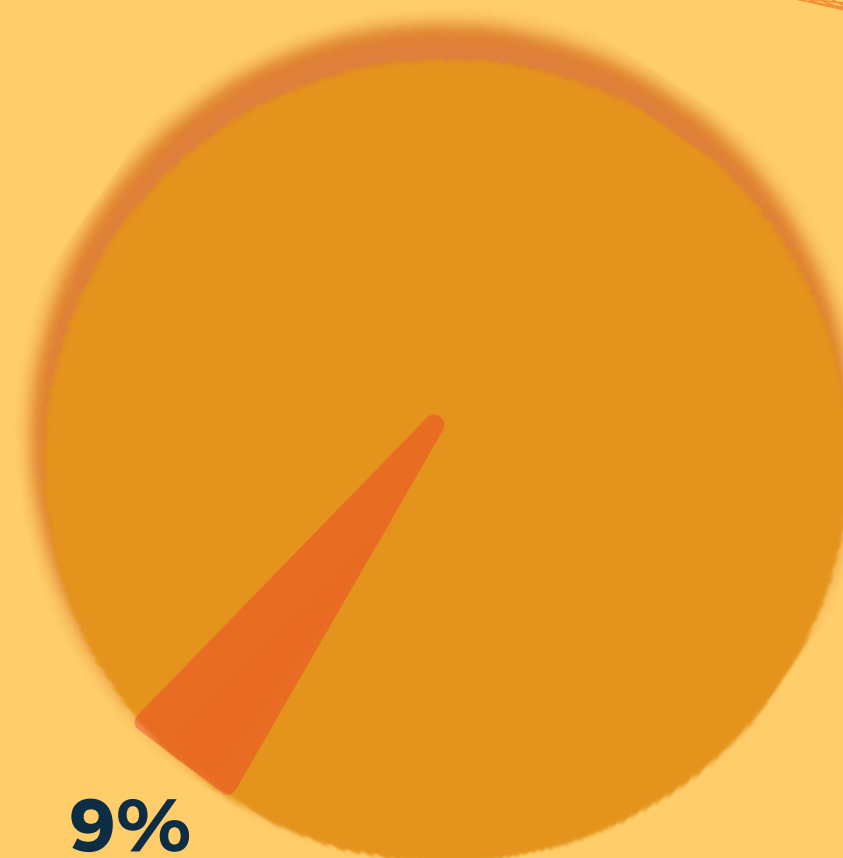
sous réserve d'habilitation

Délai d'accès en fonction du respect du protocole du référentiel de formation

Possibilité d'effectuer le BPJEPS ASEC en même temps !

OBTENTION DU DIPLOME

91%



92%

Taux de satisfaction (équipement,
locaux, formateur.rices, contenu
pédagogique)

78,3%

Taux d'insertion à l'emploi à 3 mois

22,4%

Taux de formation supérieur à 3 mois

9%

RÉUSSITE PARTIELLE



Certificat Complémentaire de Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Certifié par le Ministère des Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Formation certifiante enregistrée au Répertoire Spécifique au 16/12/2021 - RS 5737

Éligible CPF

Pour les personnes qui ont une RQTH, contactez notre référent handicap, Olivier SALVANO-LUBESPÈRE
06 71 78 70 74



Mise à jour le 12/01/2026

CURSUS

100% DISTANCIEL

Cursus sur 5 mois (252h), diplômé en 6 mois

**126 heures de formation dont 63h en E-learning
& 63h en visio-conférence**

**126h minimum en structure d'Accueil Collectif de
Mineurs (ACM)**

DÉBOUCHÉS

- Direction d'un Accueil de Loisirs avec ou sans Hébergement
- Direction d'un accueil périscolaire
- Direction de séjours de vacances
- Direction d'un accueil de scoutisme

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS ou être en cours de formation
- 18 jours d'expérience en ACM au cours des 5 dernières années
- Titulaire du PSC
- Réussir les épreuves de sélection

COÛT ET FINANCEMENT

1500€

Financement employeur.euse :

Plan de Développement des
Compétences
(OPCO, Budget entreprise)

Financement individuel :

Éligible au CPF
Compte Personnel de Formation (CPF)

Demandeur.euse d'emploi :

AREF, CPF, POEI, POEC, AIF
(code ROME G1202 et G1203)

Autres :

AGEFIPH, FIFPL, AGEFICE, PLIE, FAJ

Conduire une Action de Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

- L'élaboration et la mise en œuvre collective d'un projet pédagogique
- L'animation d'une équipe
- L'organisation d'un séjour ou d'un centre sans hébergement : vie collective, rythmes, activités...
- La connaissance des textes législatifs et réglementaires concernant l'encadrement des mineurs et les différents types de responsabilités
- Les relations avec l'organisateur, les partenaires locaux...
- Les différents types de réunions La gestion administrative, les rapports avec les autorités de tutelle
- La gestion des stocks
- L'équilibre alimentaire, questions sanitaires, menus, comptabilité d'économat
- Législation du travail, contrats et salaires, gestions des matériels
- L'analyse et l'évaluation de sa pratique lors du bilan d'expérience écrit
- La préparation à la rédaction d'un compte-rendu d'expérience de direction
- La préparation à l'épreuve finale

63h de formation
(distanciel)

+

63h en E-learning

+

126h minimum en structure

BAFD

VS

CC DACM

À RENOUVELER TOUS LES
5 ANS

VALIDITÉ ILLIMITÉE



80 JOURS MAXIMUM DE
DIRECTION PAR AN

PAS DE LIMITATION



TAILLE MAXIMUM ACM :
80 ENFANTS

PAS DE LIMITATION



Pour les personnes qui ont une RQTH, contactez notre référent handicap, Olivier SALVANO-LUBESPÈRE

06 71 78 70 74



PARCOURS INTÉGRAL EN DISTANCIEL

CALENDRIER À VENIR

	Formation	Nombre d'heures
63h	En distanciel	9 x 7 heures = 63 en visio
63h	E-learning	63 heures
126h min	Période de stage en entreprise recommandée	minimum 18 jours soit 126 heures
	Période de certification	30 minutes d'entretien dont 10 de présentation orale par le stagiaire

INSCRIVEZ VOUS !

INSCRIPTION ET SÉLECTION

Dossier de pré-inscription en ligne www.animetcom.fr

24, rue de Constantinople - 75008 Paris

Tél. : 01 45 22 70 64

Courriel : contact@animetcom.fr

*Ouverture sous réserve d'un minimum d'inscrits à la
formation de 12 stagiaires*

Sélection : Évaluation des besoins du candidat

